

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU MARDI 15 MAI 2023

Le Conseil a décidé

d'autoriser l'organisation SwissPeaks Trail à utiliser les sentiers pédestres et chemins vicinaux de la commune à l'occasion de leur course pédestre qui aura lieu du 3 au 10 septembre prochain.

d'octroyer une somme de Fr.300.00 à l'Association les Colis du Cœur.

d'octroyer une somme de Fr.200.00 à l'organisation PEDIBUS pour 2023.

d'accepter les comptes communaux 2022 tels que présentés par le caissier communal, à savoir : Fr.5'126'879.80 de charges, contre Fr.5'157'778.09 de revenus. Soit Fr.30'898.29 d'excédent de revenus. Enfin, une constitution d'une réserve budgétaire de Fr.380'000.00 a été décidée.

